



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **18 avril 2011**

Décision n° **B-2011-2276**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordés à MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna pour une mission en Palestine et Israël

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

**Rapporteur** : Monsieur Blein

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 11 avril 2011

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 19 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta, Assi.

Absents excusés : MM. Charrier, Daclin (pouvoir à Mme David M.), Mme Vullien, MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Arrue (pouvoir à Mme Besson), Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, Frih (pouvoir à M. Blein), MM. Julien-Laferrière (pouvoir à M. Bernard R.), Sangalli.

Absents non excusés : MM. Vesco, David G., Lebuhotel.

**Bureau du 18 avril 2011****Décision n° B-2011-2276**

objet : **Mandat spécial accordés à MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna pour une mission en Palestine et Israël**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 6 avril 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.16.

Dans le cadre leurs délégations, messieurs les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna ont été invités à se rendre à Be'er Sheva, Jéricho et Jérusalem (Territoires Palestiniens et Israël) du 9 au 15 mai 2011 afin de relancer la coopération avec Be'er Sheva, d'élaborer les axes de la nouvelle convention de coopération avec la ville de Jéricho et de dialoguer avec la représentation de la Commission européenne à Jérusalem pour porter un projet "partenaires pour la paix" avec les partenaires sociaux de Lyon, Jéricho et Be'er Sheva.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Accorde** un mandat spécial à messieurs les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière et Gilles Buna pour une mission à Be'er Sheva, Jéricho et Jérusalem (Territoires Palestiniens et Israël) du 9 au 15 mai 2011.

**2° - Précise** que la présente décision vaut ordre de mission.

**3° - Les frais** engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 653 200 - fonction 021.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 19 avril 2011.**